



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'U.E.

Aide à l'équipement des entreprises de mobilisation des produits forestiers

Publics concernés

Entreprise , Exploitant

Domaines secondaires

Bois et forêt

L'aide est destinée à moderniser les équipements et améliorer la mécanisation des entreprises d'exploitation forestière.

Objectifs

Elle vise à garantir le développement de la mobilisation du bois dans le respect de la sécurité au travail et des préoccupations environnementales.

Bénéficiaires

L'aide est réservée aux petites entreprises (entreprise occupant moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 10M€) actives dans les opérations précédant la transformation industrielle du bois et restreinte aux bénéficiaires suivants :

- entreprises prestataires de travaux forestiers (ETF),
- exploitants forestiers,
- coopératives forestières.

Comment faire ma demande ?

Sont notamment éligibles les investissements d'abattage et de débardage. Sont exclus les matériels d'occasion.

Le taux d'intervention publique (Région ou Etat + FEADER) est compris entre 20% et 40% de la dépense éligible.

Correspondants

Bernard Lazarini & Pascale Parel

14, Rue François de Sourdis
33077
Bordeaux cedex

05.57.57.82.70

Site de Bordeaux

Fabienne Menadie & Emmanuelle Leniaud

27, boulevard de la Corderie. CS 3116
87031
Limoges Cedex 1

05.55.45.17.86

Site de Limoges

Catherine Saboureau Julan

15, rue de l'Ancienne Comédie
86021
Poitiers CS 70575

05.49.55.76.23

Site de Poitiers